

missaires convoquent l'Assemblée générale à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la Société.

Dans tous les cas, la résolution de l'Assemblée est rendue publique, au moyen du dépôt et de l'insertion prescrite par les articles 55 et 56 de la loi du 24 juillet 1867.

ART. 62. — Dans tous les cas de dissolution (dissolution anticipée, ou expiration de la Société), l'Assemblée générale extraordinaire règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs.

Pendant le cours de la liquidation, l'Assemblée conservera tous ses pouvoirs, comme pendant l'existence de la Société.

Les liquidateurs réalisent toutes les valeurs de la Société ; ils ont, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus. Le produit, après prélèvement des frais de liquidation, en est réparti aux actionnaires.

Les liquidateurs pourront, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale, faire le transport à un tiers ou à une autre Société, des droits actifs et passifs de la Société dissoute, moyennant les prix et conditions à stipuler, ou en échange de titres libérés en tout ou en partie seulement.

TITRE XIII.

CONTESTATIONS.

ART. 63. — Toutes les contestations qui pourront s'élever pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires et la Société, soit entre les actionnaires eux-mêmes, et à raison des affaires sociales, seront jugées conformément à la loi.

Tout actionnaire qui veut provoquer une contestation doit faire élection de domicile à Nancy.

Toutes notifications et assignations seront valablement faites à ce domicile sans avoir égard à la demeure réelle.

A défaut d'élection de domicile, les notifications seront valablement faites à la Mairie de Nancy.

Le domicile élu, formellement ou implicitement,

entraînera attribution de juridiction aux tribunaux compétents de Nancy.

De convention expresse, aucun actionnaire ne pourra intenter une demande en justice contre la Société ou contre les administrateurs, sans que cette demande ait été préalablement déférée à l'Assemblée générale des actionnaires, dont l'avis devra être soumis aux tribunaux compétents, en même temps que la demande elle-même.

TITRE XIV.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 64. — La présente Société ne sera définitivement constituée qu'après :

1° Que toutes les actions seront souscrites et qu'il aura été versé un quart sur chacune d'elles ; ce qui sera constaté par une déclaration faite par acte notarié à dresser à la suite des présentes, et à laquelle déclaration seront annexés la liste des souscripteurs et l'état des versements effectués ;

2° Qu'une première Assemblée générale, qui devra représenter au moins la moitié du capital aura :

Vérifié la sincérité de la déclaration et l'état des versements ;

Nommé un ou plusieurs commissaires à l'effet d'apprécier les apports et la part qui est attribuée en représentation des dits apports, et d'en référer à ce sujet à la deuxième Assemblée générale ;

3° Enfin, qu'une deuxième Assemblée générale, constituée de la même manière, aura, sur le vu du rapport des commissaires tenu à la disposition des actionnaires :

Approuvé les dits apports et les avantages stipulés en représentation ;

Nommé le Conseil d'administration, le Comité de Direction politique et le ou les commissaires ;

Et constaté leur acceptation.

Ces deux délibérations devront être prises dans les conditions déterminées par la loi du 24 juillet 1867.

PUBLICATIONS.

Pour faire publier les présents Statuts, l'acte de déclaration, de souscription et de versement, et les déclarations constatant la constitution de la Société, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition.

Nancy, le 1^{er} juin 1880.

L'AVENIR de L'EST

BUREAUX :

34, RUE ST-DIZIER, NANCY

Nancy. — Typ. et lith. de N. COLLIN, rue du Crosne, 5.

Nancy, imp. et lith. de N. COLLIN, rue du Crosne, 5.

Une large part
d'Alsace-Lorrain
correspondants s
d'être très-exacte
C'est avec ces
nous nous propos
Nous trouvero
écho et sympathie
éminemment disti
Par ses habitu
Par son amour
Par son patriot
Sa foi sincèrem

LA PLUS BELLE
LA MEILLEURE GANTERIE DE FRANCE

Se trouve dans les premières Maisons des principales Villes.



SOCIÉTÉ DU JOURNAL
L'AVENIR DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

CAPITAL MINIMUM : 100,000 FRANCS

L'AVENIR de L'EST

BUREAUX :

34, RUE ST-DIZIER, NANCY

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

CONDITIONS : 25 francs, c'est-à-dire le quart exigible conformément à la loi du 24 juillet 1867, payables en souscrivant ;
25 francs à la clôture de la Souscription ;
50 francs restent en réserve et ne seront appelés que sur décision du Conseil d'Administration conformément à l'article 8 des Statuts.

Je soussigné (1)

profession _____ demeurant à _____
canton de _____ département de _____

Après avoir pris connaissance des Statuts de la Société du Journal L'AVENIR DE L'EST, déclare y adhérer sans réserve et souscrire à _____ action, sur laquelle je verse présentement, à raison de 25 francs l'une, la somme de _____ comptant, et m'engage à faire les versements complémentaires aux époques et conditions déterminées par le prospectus ci-joint.

A _____ le _____ 1880.

Signature :

(1) Ecrire lisiblement les nom, prénoms et qualité. — Détacher le présent bulletin et l'adresser à M 34, RUE ST-DIZIER, NANCY, en l'accompagnant du 1^{er} versement, soit 25 fr. par actions.

PUBLICATIONS.

Pour faire publier les présents Statuts, l'acte de déclaration, de souscription et de versement, et les déclarations constatant la constitution de la Société, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition.

Nancy, le 1^{er} juin 1880.

L'AVENIR de L'EST

Une large page
d'Alsace-Lorraine
correspondants
d'être très-exact
C'est avec ces
nous nous propo
Nous trouver
écho et sympath
éminemment dis

LA PLUS BELLE ET LA MEILLEURE GANTERIE DE FRANCE

Se trouve dans les premières Maisons des principales Villes.

GANTERIE ANGLAISE EN TOUS GENRES

LE NOUVEAU GANT TOURISTE, POUR DAMES

Longueur 5 bout., très-solide, 1 fr. 95.

GANT DE SUÈDE, POUR DAMES

Bonne qualité, 2 bout. à 95 cent., et 4 bout. 1 fr. 45.

GANTS TYROLIENS

Toutes nuances, 3 bout. 1 fr. 45.

RICHE COLLECTION DE BOITES A GANTS.

GROS - EXPORTATION.



A L'ANGLE DES RUES DES
ET SAINT-GEORGES, 3
NANCY

MAISON MARX-PICARD

CONFECTIONS & COSTUMES *Rue, Saint-Dizier, 52* A NANCY

BLANC DE FIL ET DE COTON.

OFFRANT LES MÊMES ASSORTIMENTS ET LES MÊMES AVANTAGES

CHEMISES ET LINGERIE.

ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS, LAINAGES, S

TAPIS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

CORBEILLES DE M

VINS DE BORDEAUX PURS ET NATURELS
F. PANDELET FILS
NÉGOCIANT-PROPRIÉTAIRE
QUAI DE BRIENNE
BORDEAUX

FABRIQUE DE MEUBLES
MAISON
PAUL WEILLER
4, Place St-Epvre (en face l'église)

17^e ANNÉE

Le Moniteur
DES

TIRAGES FINANCIERS

Propriété du Crédit Général Français

Société anonyme. — Capital 20 millions de francs

Le plus ancien, le plus répandu
et le plus complet des journaux financiers

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Seize grandes pages de texte

Il publie une Revue de toutes les Valeurs cotées
ou non cotées, la Liste de tous les Tirages, la Cote
complète de toutes les valeurs et tous les rensei-
gnements utiles au capitaliste.

Ac
agents
imm
FIN
émiss
sortis
des

L'AVENIR DE L'EST

JOURNAL REPUBLICAIN

PARAISANT TOUS LES JOURS

5 Cent.

ABONNEMENTS	NANCY, MEURTHE-MOSELLE, MOSELLE, MEUSE & VOSGES	LES AUTRES DEPARTEMENTS	ALSACE-LORRAINE
Trois Mois	5 fr. 50	6 fr.	8 fr.
Six Mois	11 fr.	12 fr.	16 fr.
Un An	20 fr.	22 fr.	30 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Administration et Rédaction
34, Rue Saint-Dizier, 34
NANCY

TARIF DES INSERTIONS
ANNONCES : 0 fr. 15 centimes la ligne.
RECLAMES : 0 fr. 40
Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.

5 Cent.

Nancy, le 14 juillet 1880

LE BUT DE NOTRE JOURNAL.

Nous n'avons pas, en fondant à Nancy un organe républicain, la prétention de créer ou de défendre un nouveau parti, ni de combler une lacune au point de vue politique.

L'opinion républicaine est largement représentée à Nancy ; qu'il nous soit permis de donner ici un témoignage public d'estime et de sympathie à nos confrères du Progrès de l'Est, du Courrier de Meurthe-et-Moselle et de l'Impartial, dont les efforts communs ont tant contribué à répandre et à affermir les grands principes démocratiques.

Nous désirons avant tout une union constante entre tous les organes de la presse républicaine ; une entente de vues, pour laquelle nous ne cessons de prêcher d'exemple.

Mais, si les idées actuelles comptent dans l'Est des représentants autorisés, elles éprouvent encore le besoin de se répandre, de se populariser davantage. C'est là le rôle qui revient à la feuille locale à un sou, la tâche que revendique en ce moment l'Avenir de l'Est.

Deux mots nous suffiront pour en faire ressortir les avantages.

A côté de la presse des départements, le journal à un sou, venant de Paris, joint d'une grande faveur auprès d'un public nombreux, composé surtout de travailleurs, d'agriculteurs et d'ouvriers. En leur fournissant des renseignements nombreux et variés, un feuillet émuovant et divers articles traités avec soin, il leur permet de réaliser une économie de chaque jour, incontestable pour les petites bourses.

De là la vogue immense qu'obtiennent ces feuilles parisiennes dans la province, dont elles ne peuvent pourtant connaître ni les aspirations ni les besoins. A côté des hautes questions d'intérêt politique sur lesquelles la presse de la capitale est naturellement appelée à prononcer en première ligne, existent pour nous des sujets locaux, des intérêts de municipalités et de départements, pour lesquels il est besoin d'écrivains spéciaux, compétents, connaissant le pays auquel ils s'adressent.

C'est là une lacune qu'il s'agit de combler.

Offrir aux classes laborieuses une feuille faite pour elles, réunissant les avantages du journal parisien tout en restant écrite spécialement pour l'Est ;

Donner avant personne les nouvelles politiques, locales et financières les plus complètes ;

Présenter à ses lecteurs une correspondance parisienne spéciale, un feuillet des plus attachants, dû à la plume d'un de nos meilleurs romanciers ;

Fournir, — à côté de chroniques étendues sur les cantons de l'Est en y adjoignant l'Alsace-Lorraine, — des articles et des bulletins relatifs au commerce, à l'industrie, à l'agriculture de notre région ;

En un mot : Être utile et en même temps agréable, renseigner, instruire, éclairer, sans parti pris, sans discussion oiseuse, sans verbiage.

Avant tout, informer tous jours, Voilà le but que s'est proposé l'Avenir de l'Est, et qu'il espère atteindre en se soumettant tout d'abord au jugement et à l'appréciation de ses lecteurs.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

L'Avenir de l'Est suivra toujours une voie franchement patriotique et républicaine.

Pour nous, ces deux mots sont inséparables.

Nous sommes convaincus que la France ne peut trouver, sous un autre régime, le développement progressif et rationnel de ses institutions, l'amélioration du sort du peuple, le maintien et l'accroissement de la dignité du nom national, enfin, et surtout, les gages assurés d'une paix durable, de la prospérité industrielle et commerciale, qui, seules, fondent et afferment les grands États.

Nous ne voulons pas de ces régimes d'aventures et de crimes, qui, de guerres impolitiques en guerres funestes, conduisent le pays à une catastrophe finale.

Nous ne voulons pas des pratiques tortueuses de ceux qui, au nom de la Liberté et de la République, dont ils avaient surpris les premiers emplois,

faisaient régner l'arbitraire, baillonnaient l'opinion, et préparaient une restauration monarchique.

Nous ne voulons pas de retour en arrière.

Nous voulons la République, — mais la République avec des Républicains.

Notre devise est : Progrès incessant ! Liberté pour tous — Liberté individuelle, — liberté de conscience, — liberté d'association, — liberté de penser, de parler et d'écrire.

Suppression de tout ce reste d'entraves que nous ont légué les anciens régimes :

Suppression de la routine bureaucratique et du fonctionnarisme ;

Suppression du favoritisme, des sinecures, du cumul ;

Suppression de l'immobilité et réforme complète de la magistrature. Nous demandons la liberté pour tous les cultes, pour toutes les doctrines, mais nous tenons à ce que le clergé, quel qu'il soit, respecte les lois républicaines.

Nous ne voulons pas plus nous laisser imposer les oppresseurs que les opprimés ; nous n'admettons pas de guerres, de querelles religieuses, et nous n'y voyons d'autre solution que la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous nous occuperons tout spécialement d'une des questions les plus importantes en ce moment, celle de l'enseignement et de l'instruction publique.

User du budget pour fonder des écoles, et en donner la surveillance aux conseillers municipaux ; rendre l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, développer et perfectionner l'enseignement, de manière à ce que la France ne compte plus un illettré : c'est là une nécessité qui n'échappe à personne.

Les instituteurs trouveront en nous un ferme soutien, des défenseurs énergiques pour formuler et faire triompher leurs réclamations trop souvent légitimes.

Nous sommes également partisans du service militaire pour tous, sans privilège d'aucune sorte ; de l'élection de tous les maires par les conseils municipaux ; de la révision de l'assiette des impôts, et de tous les tarifs publics ; de la diminution des impôts de consommation, en un mot,

du dégrèvement de la classe ouvrière.

Telles sont les principales questions dont nous comptons nous occuper dans nos prochains numéros ; nous donnerons à chaque sujet toute l'extension nécessaire, en nous laissant toujours guider par les véritables intérêts du pays.

Nous voulons la France renaissante par le travail et la liberté, la France pacifique, créatrice, dévouée à l'œuvre de la civilisation.

LA RÉDACTION.

A NOS LECTEURS.

Le meilleur collaborateur d'un journal qui veut être bien informé, c'est encore le public.

Le journal est surtout un moyen de vulgarisation, une tribune où les opinions diverses, raisonnées, discutées, ont le moyen de se faire jour, où chacun peut et doit apporter son contingent de nouvelles, de renseignements et d'idées.

Lu par tout le monde, il faut qu'il soit ouvert à tout le monde ; et nous espérons bien que nos lecteurs se transformeront, à l'occasion en rédacteurs, en correspondants.

Il va sans dire que nous leur tiendrons compte de tous les frais que cette collaboration éventuelle pourrait leur occasionner.

Nous ne saurions trop le répéter : notre œuvre, faite dans l'intérêt de tous, appelle le concours de tous. Nous recevons donc avec reconnaissance les observations et les documents que voudront bien nous envoyer nos amis.

Nous répondrons avec soin aux questions de toute nature qui nous seront posées ; sous le titre de *Petite Correspondance*, une place spéciale est réservée à cet effet dans le corps du journal.

Cette union constante entre nos adhérents et nous, dès aujourd'hui certaine, est le meilleur gage de notre succès futur.

NOS ANNONCES.

L'Avenir de l'Est, destiné à avoir un nombre toujours croissant de lecteurs, grâce à ses prix exceptionnels de vente et d'abonnement, peut disposer en leur faveur d'une publicité

toute spéciale.

Notre tarif d'annonces et de réclames a pour base équitable l'étendue même de cette publicité : nos lecteurs pourront se convaincre de la modicité de nos prix vu le tirage énorme de notre feuille.

Le public industriel et commerçant à qui nous nous adressons spécialement ici s'est déjà rendu compte de l'avantage qu'on peut trouver à se faire connaître dans un journal très répandu ; dès notre premier numéro, nous avons dû refuser des annonces, notre quatrième page se trouvant remplie.

Malgré cette affluence, nous tenons à faire la part du travailleur, en imaginant sous la rubrique *« Tribune du travail »* un service particulier de demandes et offres d'emploi, INSÉRÉES GRATUITEMENT

LE 14 JUILLET

La Bastille avait des ponts-levis, des grilles, des créneaux et des pièces d'artillerie. — Pour tout le monde, la Bastille était imprenable...

Le 14 juillet 1789, en moins de deux heures, la Bastille était prise !

Le peuple, avec des piques, des haches, de mauvais fusils, avait eu raison de la vieille forteresse de l'ancien régime ; il avait réduit à néant les menaces de son artillerie, il avait ouvert les cachots séculaires, et rendu à l'air, à la lumière les victimes du bon plaisir et des lettres de cachet.

Quelques jours après, la Bastille était démolie. Le donjon s'écroulait ; et sur l'endroit même où des prisonniers avaient périé dans une agonie de quarante ans, les Parisiens dansaient et célébraient leur victoire.

Aujourd'hui encore, sur l'emplacement des vieilles tours royales, on fêtera sans doute l'anniversaire du 14 juillet ; — il reste pourtant d'autres assauts à donner, d'autres Bastilles à détruire.

Leurs noms ? — L'ignorance, les Superstitions, la Réaction, la routine, — Non plus à Paris, mais par toute la France, par tout le monde.

Et contre ces Bastilles morales, bien plus redoutables que la vieille Bastille en pierres que le peuple fit disparaître en un jour de

sainte colère, nous avons d'autres armes à employer :

L'Instruction, le bulletin de vote.

C'est une lutte nouvelle à entreprendre, un autre assaut à donner, avant que la France ait le droit de se réjouir, pour toujours, de ses libertés acquises.

Un an plus tard, le 14 juillet 1790, tous les départements envoyaient à Paris des députés pour célébrer la fête de la Fédération.

Si le drapeau de la Liberté fut arboré en 89, on peut dire que la Fédération de 90 ouvrait l'ère de la Fraternité.

Ce fut un beau spectacle que ces milliers de citoyens venus des quatre coins du pays, animés d'un sentiment sublime de concorde, et rassemblant sur le Champ-de-Mars, pour les réunir dans l'idée nouvelle de la grande patrie commune, toutes les provinces de la France.

Aujourd'hui, à 90 ans de distance, une cérémonie analogue réunira tous les citoyens, astreints au même devoir envers l'Etat, à l'ombre du drapeau national. La *Marseillaise*, cette grande proscription, pourra prendre enfin, resplendissante, son large vol vers les cieux, et pendant que de toutes les bouches, de tous les cœurs s'échappera cette première strophe de l'hymne sublime : « *Allons, enfants de la Patrie !* » nous demanderons que pas un seul de ces enfants ne soit oublié dans l'acclamation immense de la concorde et de l'apaisement.

G. SAVIGNY.

DERNIÈRES HEURES

SERVICE SPÉCIAL

M. Challemel-Lacour, ambassadeur de la République française à Londres, a remis son départ d'une semaine. Il ne sera à Paris que le 18 ou le 19 de ce mois.

Guéret, 13 juillet.

M. Deicheizes, substitut du procureur de la République, a envoyé sa démission au procureur général de Limoges.

Marseille, 13 juillet.

M. le président Antran a rendu ce matin son ordonnance dans le référé introduit par les PP. Jésuites contre le Préfet et contre le commissaire central.

Il a déclaré le tribunal compétent et a renvoyé l'affaire à samedi pour être plaidée au fond.

Le préfet a immédiatement pris un arrêté de conflit pour Aix et pour Marseille.

sous un peignoir à grands ramages.

Et quand elle aperçut, sur le billard, cet homme à demi nu, roide comme un cadavre et couvert de sang, elle se mit à pousser des cris lamentables.

— C'est un gaillard que j'ai tiré des mains des assassins, lui dit son mari, qui déjà entre-voissait le parti qu'il pourrait tirer de l'aventure... Et il en réchappa, n'est-ce pas, Monsieur Legris ?

— Ayant achevé son examen, le docteur procéda au pansage du blessé.

— Oui, il en reviendra, répondit-il ; et même, à vrai dire, il n'a pas grand'chose. Ah ! il doit une fière chandelle à son patron. Si, aussi bien, il eût reçu sur la nuque le coup d'assommoir dont vous voyez la trace, là sur le col, c'était fini. De plus, on lui a allongé entre les deux épaules un coup de couteau à tuer un boeuf, et, par une sorte de miracle, la lame a dévié et glissé le long d'un os. Avant quinze jours, il sera sur pieds.

Cependant, Justus et sa femme étaient seuls à écouter le médecin.

Le journaliste Peyrolas s'était emparé du père Rivet, encore mal remis de son effroi, il le tenait du collet, et d'un air inspiré :

— Voilà, lui disait-il, le sujet d'un article que je vais écrire en rentrant, d'un de ces articles qui remuent les masses... Ah ! votre gouvernement emploie la police à organiser des émeutes pendant qu'on nous assassine !... Des émeutes ! Je lui dirai son fait, moi, à votre gouvernement, monsieur Rivet...

— Ah ça ! vous taisez-vous ! interrompit le docteur impatienté.

— C'est que le blessé revenait à lui.

Grâce à un violent effort et en s'appuyant sur son séant, et il promenait autour de lui un regard surpris et anxieux, interrogeant tour à tour l'endroit où il se trouvait et la physionomie des inconnus qui l'entouraient.

(A suivre).

FEUILLETON DE L'AVENIR DE L'EST

N 1.

LA DÉGRINGOLADE

PAR

ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

Un mystère d'iniquité

C'est en vain que des Ternés à Belleville, tout le long des boulevards extérieurs, on eût cherché un café mieux achalandé et d'un meilleur renom que le café de *Périclès*.

Les plus fameux estaminets de ces parages, l'*Épinolette*, la *Nouvelle-Athènes* et même le *Rai-Mort* ne venaient que bien après.

D'un quart de lieue, le soir, on voyait resplendir ses becs de gaz au plus bel endroit du boulevard Clichy, presque en face de la place Pigalle. C'est vers 1865 qu'il fut fondé, au rez-de-chaussée d'une maison neuve, par un certain Justus Putzenhofer, Prussien de naissance, qu'attiraient à Paris, prétendait-il, l'espérance de faire fortune et sa grande amitié pour les Français.

Sa femme, toute jeune encore, et un cousin l'aidaient à qui mieux dans son œuvre délicate d'achalandage.

Ce cousin, robuste Saxonn d'une vingtaine d'années, laid à faire paison, mais d'une complaisance inaltérable, répondait au surnom

d'Adonis.

Quand à madame Justus, courte, rouge et dodue, elle pouvait passer pour appétissante, à la façon des sandwiches qu'elle étalait sur le comptoir et qu'elle servait avec la bière de Bavière.

Jamais gens ne se virent aussi prévoyants que ces allemands placides pour les habitudes de leur établissement. Contenter le public était leur devise.

Était-on la voir ? On voyait aussitôt le bon Justus abandonner sa grosse pipe de porcelaine, et accourir d'un air inquiet, en demandant d'un accent impossible :

— Qu'est-ce ? Qu'y a-t-il qui ne va pas ?... Ce n'est pas lui qui jamais eût eu l'affreux courage de congédier un consommateur, quand sonnait l'heure de la fermeture des cafés.

Pour peu qu'il y eût une partie engagée ou quelques moos encore à vider, sournoisement il fermait sa devanture et gardait ses clients tant qu'il leur plaisait de rester, au mépris de toutes les ordonnances de police.

En ces occasions, qui étaient fréquentes, l'excellent Prussien envoyait Adonis se coucher et veillait seul.

Il suffisait à tout, et il fallait le voir, partagé entre la jubilation d'un bénéfice assuré et les trames d'un procès-verbal possible.

Car enfin, il risquait d'être pris en flagrant délit de contrevention, il l'avait été déjà et condamné à une amende. Aussi, se tenait-il continuellement debout contre ses volets clos, l'œil et l'oreille alternativement collés à une fente.

Et lorsqu'il croyait distinguer sur le trottoir le pas cadencé des sergents de ville de faction :

— Silence ! disait-il à ses clients et som-

brant, silence ! Voilà la police ; nous sommes pincés... C'est ainsi que, certaine nuit de février 1870, Justus Putzenhofer faisait le guet, pendant que trois de ses clients continuaient paisiblement une partie de whist engagée depuis le dîner.

L'un était un paisible rentier de la rue de la

Tour-d'Auvergne ; l'autre un jeune journaliste

nommé Aristide Peyrolas, et le troisième un médecin d'une trentaine d'années, établi depuis peu à Montmartre, le docteur Valentin Legris.

La demie de une heure sonnait, et Justus venait de bouter son éternelle pipe et de remplir les bocks, quand tout à coup un cri terrible retentit au dehors.

D'un commun mouvement les joueurs jetèrent les cartes et se dressant :

Entendez-vous ! dirent-ils à Justus.

Le candide allemand n'était pas homme à s'émouvoir de si peu.

— J'entends, répondit-il, quelqu'un de ces mauvais gars comme il en rôde toutes les nuits sur les boulevards extérieurs, et qui se battent entre eux comme des loups enragés... Ah ! la police devrait bien leur donner la chasse, au lieu d'être toujours sur le dos des pauvres limonadiers.

Peyrolas haussa les épaules.

— La police ! interrompit-il d'un ton d'amer sarcasme, est-ce que ces bagatelles la regardent !...

Cependant l'explication de Justus était si plausible, que déjà les trois joueurs reprenaient leur partie, quand un nouvel appel se fit entendre, plus déchirant, plus effrayant encore que le premier :

— Au secours !... A moi !

Cette fois, il n'y avait pas à douter.

— On assassine quelqu'un évidemment, cria le docteur Legris. Sortons messieurs !... Justus, la porte, ouvrez vite la porte !...

Mais, bien loin d'obéir, le prudent limonadier s'était déjà jeté devant ses volets clos et il étendait les bras comme pour en défendre l'accès.

— Devenez-vous fous, chers messieurs ? gémissait-il... Oubliez-vous que nous sommes en contrevention ?... Non, je ne souffrirai pas que vous vous exposiez à recevoir quelque mauvais coup... Rien !... Personne ?... Le boulevard était

silencieux et désert.

A grand-peine, en retinant bien l'oreille, entendait-on dans la direction de Belleville le bruit lointain de la course précipitée de plusieurs personnes...

— Je vous disais bien que vous en seriez pour vos peines, chers messieurs, geignait le bon Justus.

Tel n'était pas l'avis du docteur.

— Des gens fous, déclara-t-il, donc il y a eu quelque mauvais coup de fait... Explorons les environs.

C'était plus aisé à décider qu'à exécuter. La nuit était noire à ce point que, le bras étendu, on ne voyait pas sa main... Du sol détrempé par les pluies des jours précédents, un brouillard épais et nauséabond montait, où se noyaient les lueurs du gaz.

N'importe : les trois habitués du café *Périclès* traversèrent la chaussée et s'avancèrent sur le terre-plein planté d'arbres du boulevard.

Ils n'y avaient pas fait dix pas, chacun de son côté, quand le père Rivet laissa échapper une exclamation stupéfiée.

— Ah ! mon Dieu

Ses deux compagnons coururent à lui, et le trouvèrent affaissé sur un banc.

— Qu'avez-vous... qu'arrive-t-il ?...

Le bonhomme étendit le bras et d'une voix étranglée :

— Là fit-il, là !... En m'avancant à tâtons, j'ai butté contre...

Le docteur et Peyrolas se penchèrent.

A l'endroit indiqué par le digne rentier, à terre, la face dans la boue, un homme gisait inanimé...

— Et voilà, ricana Peyrolas, voilà Paris en 1870 ! On y assassine aussi impunément qu'autrefois en pleine forêt de Bondy. Ou sont les sergents de ville pendant ce temps ? Je demande à voir un sergent de ville...

Le docteur n'avait pas les empreintes du journaliste. S'étant agenouillé près de l'homme il le retourna avec précaution, et lorsqu'il lui

eut palpé la poitrine ;

— Il n'est pas mort, prononça-t-il, peut-on encore le sauver...

Et sans se soucier des trames du patron de l'estaminet de *Périclès* ;

— Holà, Justus ! cria-t-il à pleine voix, venez nous aider à transporter ce pauvre diable chez vous !

Le bon Allemand était de ceux qui savent faire contre fortune bon cœur, et qui bâtit des maisons avec les tuiles qui leur tombent sur la tête.

Il accourut. Il souleva le blessé dans ses bras robustes, et à lui seul le porta dans le café, où il l'étendit sur un billard.

Alors, les joueurs de whist purent examiner celui qu'ils venaient de sauver.

C'était un beau garçon de vingt-cinq à trente ans. Il portait toute sa barbe, molle et p'un noir de jais. La lumière crue des lampes tombant d'aplomb sur son visage, en faisait ressortir la pâleur mortelle, mais en accentuait aussi la mâle énergie.

Ses habits, bien que souillés de boue et de sang, trahissaient des habitudes d'irréprochable élégance, et son linge était d'une finesse et d'une blancheur remarquables.

Détail singulier : sous ses lèvres entr'ouvertes, on discernait de légers fragments de papier comme si au moment de perdre connaissance, il eût eu le temps et le sang froid de détruire, en l'avalant, quelque lettre dangereuse.

Mais le docteur fut le seul à remarquer cette circonstance, dont il se garda de souffler mot.

Il avait retrouvé ses manches, et tout en déboutonnant le blessé de ses vêtements avec une dextérité toute chirurgicale :

— De l'eau, disait-il au maître du café de *Périclès* vite de l'eau, une éponge, du linge... Et sacrez-le ! réveillez votre femme pour qu'elle fasse de la charpie...

Inutile ! Le bruit avait troublé le sommeil de madame Justus, et au moment où on prononçait son nom, elle apparaissait, grelottant

**LA PLUS BELLE
ET LA MEILLEURE GANTERIE DE FRANCE**

Se trouve dans les premières Maisons des principales Villes.

GANTERIE ANGLAISE EN TOUS GENRES

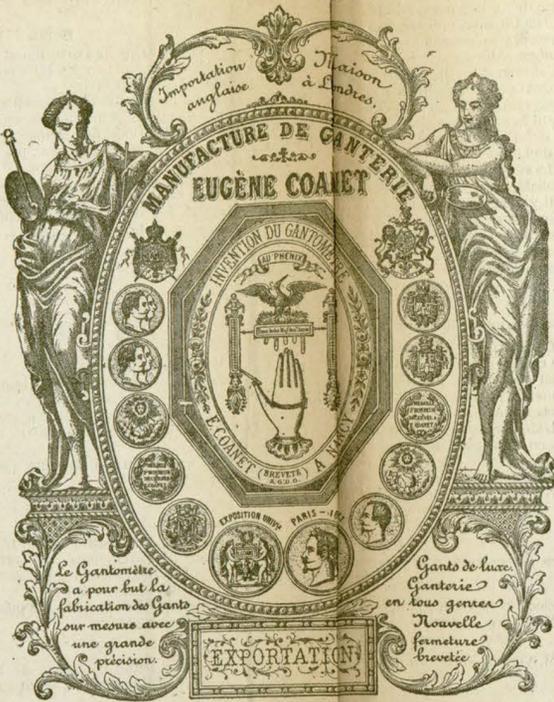
LE NOUVEAU GANT TOURISTE, POUR DAMES
Longueur 5 bout., très-solide, 1 fr. 95.

GANT DE SUÈDE, POUR DAMES
Bonne qualité, 2 bout. à 95 cent., et 4 bout. 1 fr. 45.

GANTS TYROLIENS
Toutes nuances, 3 bout. 1 fr. 45.

RICHE COLLECTION DE BOITES A GANTS.

GROS - EXPORTATION.



A L'ANGLE DES RUES DES DOMINICAINS, 61
ET SAINT-GEORGES, 31 et 31 bis.
NANCY

CHEMISERIE DU MONDE ÉLÉGANT

COUPE ARTISTIQUE. — QUALITÉ GARANTIE

25 et 30 0/0 meilleur marché que les premières Maisons de Paris.

CHEMISES DE COULEUR, DESSINS EXCLUSIFS; GENRES SPÉCIAUX
POUR SPORTMEN.

NOUVEAUTÉS ANGLAISES ET FRANÇAISES EN CRAVATES
Pour Hommes et pour Dames.

MANTILLES ET ÉCHARPES EN DENTELLES ET JAIS, Créations récentes.

MOUCHOIRS DE POCHE, TOILE PUR FIL DE LIN
Avec superbe initiale brodée à la main, à 95 centimes.

BONNETERIE ANGLAISE ET FRANÇAISE
Pour Hommes.

IMPORTATION DIRECTE
BON MARCHÉ SANS RIVAL

MAISON MARX-PICARD FONDÉE EN 1815

CONFECTIONS & COSTUMES *Rue, Saint-Dizier, 52* A NANCY *Rue St-Jean, 5-7-9 et 11* TENTURES & AMEUBLEMENTS

BLANC DE FIL ET DE COTON.

OFFRANT LES MÊMES ASSORTIMENTS ET LES MÊMES AVANTAGES QUE LES PREMIÈRES MAISONS DE PARIS.

DRAPERIE POUR HOMMES ET POUR DAMES.

CHEMISES ET LINGERIE.

ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS, LAINAGES, SOIERIES, VELOURS ET DRAPERIES.

CHALES DES INDES ET CACHEMIRE FRANÇAIS.

TAPIS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

CORBEILLES DE MARIAGES.

SPÉCIALITÉ DE DEUIL.

VINS DE BORDEAUX PURS ET NATURELS
F. PANDELET FILS
NÉGOCIANT-PROPRIÉTAIRE
QUAI DE BRIENNE
BORDEAUX

FABRIQUE DE MEUBLES
MAISON
PAUL WEILLER
4, Place St-Epvre (en face l'église)
NANCY

Tapis, Literie, Glaces, Ameublements de Salons, Tapiserie en tous genres,
Meubles et sièges en bois courbé.

17^e ANNÉE
Le Moniteur
DES
TIRAGES FINANCIERS
Propriété du Crédit Général Français
Société anonyme. — Capital 20 millions de francs.
Le plus ancien, le plus répandu
et le plus complet des journaux financiers
PARAIT TOUS LES JEUDIS
Seize grandes pages de texte
Il publie une Revue de toutes les Valeurs cotées
ou non cotées, la Liste de tous les Tirages, la Cote
complète de toutes les valeurs et tous les rensei-
gnements utiles au capitaliste.
Par an 4 francs
Abonnement de 3 ans : 10 francs
S'adresser à la SUCCURSALE du Crédit Général Français à NANCY, 2, Place Saint-Jean.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Société anonyme au capital de VINGT MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 16, rue Le Peletier

Achat et vente de titres au comptant, sans autre commission que le courtage officiel des
agents de change. — Négociations de toutes valeurs non cotées. — Paiement gratuit et
immédiat de tous coupons pour les clients-abonnés au **MONITEUR DES TIRAGES**
FINANCIERS. — Transfert et conversion de titres. — Souscription sans frais aux
émissions. — Libération de titres. — Versements sur titres. — Remboursement des titres
sortis aux tirages. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Listes de tous les tirages et
des titres sortis et non encore réclamés. — Chèques sur Paris et la Province.

LE
CALENDRIER MANUEL

Du Capitaliste

PRIME GRATUITE

donnée chaque année par le **CRÉDIT GÉNÉRAL**
FRANÇAIS à tous les abonnés au **MONITEUR**
DES TIRAGES FINANCIERS.
Guide indispensable de l'actionnaire et de l'obliga-
taire contenant le taux d'émission des valeurs fran-
çaises et étrangères cotées et non cotées; — l'échéance
de leurs coupons; leur revenu, les dividendes de
chaque société depuis 1860.

Liste des anciens Tirages et des Loix
non réclamés.
Renseignements pratiques pour l'achat et la vente
au comptant des valeurs de bourse. — Impôts qui
frappent les titres. Loi sur les titres au porteur
perdus ou volés.

La valeur de cette **PRIME GRATUITE** repré-
sente à elle seule le prix annuel de l'abonnement au
MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS.

A LA MÉNAGÈRE

7, PLACE DU MARCHÉ, 7

EDMOND GÉRARD

QUINCAILLERIE, ARTICLES DE MÉNAGE
FERBLANTERIE
APPAREILS DE CHAUFFAGE
BUANDERIES ÉCONOMIQUES POUR LA CUISON
DES LÉGUMES
BAIGNOIRS, LESSIVEUSES, PORTE-BOUTEILLES
OUVERTS ET FERMÉS
BALANCES, BASCULES, POIDS A PESER
MESURES A LIQUIDES ET A GRAINES
TORRÉFACTEURS FONTE ET TOLE

TREILLAGE GALVANISÉ POUR CLOTURES
GARDE-MANGER MÉTALLIQUES
POTERIE FONTE HYGIÉNIQUE ET ORDINAIRE
PERS BATTUS, ÉTAMÉS ET EMAILLÉS
LAMPES EN TOUS GENRES
CUISINIÈRES A PÉTROLE, MOULINS A CAFÉ
RÉCHAUDS POTAGERS ET PARISIENS
CLOCHES DE REPASSEUSES
LITS EN FER
POINTES, FILS DE FER, FAULX, FAUCILLES, ETC.

DÉPOT DES CUISINIÈRES THIÉBERT.

CHAPELLERIE

HAUTE NOUVEAUTÉ

PERSYN Jeune

26, RUE ST-DIZIER

NANCY

NE PAS CONFONDE. — SEULE ENTRÉE AU N° 26

AVIS

FIN DE SAISON

5 0/0 de Rabais

SUR LES

CHAPEAUX DE PAILLE

ET PANAMAS

GRAND CHOIX DE HAUTE NOUVEAUTÉ

Pour Chapeaux feutre et soie

**AUX CENT MILLE PALETOTS
MAISON SIMON**

CONFECTION

CONFECTION

ET
MESURE

ET
MESURE.

A NANCY
4, Rue St-Jean, Seule entrée, n° 4

En plus de notre costume complet sur mesure à 35 FRANCS, nous innovons un Pantalon fait sur mesure, n'importe
la taille en belle nouveauté ou SATIN NOIR, au prix extraordinaire de 13 FRANCS, nous offrons des morceaux sans
augmentation de prix. Coupe élégante — Livraison immédiate.
Tous le monde est admis à visiter nos belles Draperies, sans même avoir besoin d'acheter.
On offre Echantillons à tous les clients.

ON DEMANDE DE SUITE

A L'IMPRIMERIE N. COLLIN, rue du Crosne, 5
12 bons compositeurs, 1 régleur et 1 conducteur.

Le Gérant : G. LONG.

Nancy, imp. N. COLLIN, rue du Crosne.

CONSTRUCTIONS ET MEUBLES EN FER
39 Médailles
PANTZ ET FILS

USINE A PONT-A-MOUSSON
MAISON DE VENTE A NANCY
38, Rue Saint-Jean, 38

Charpentes en fer, Grilles, Serres, Vêrandas
Jardins d'hiver

SPÉCIALITÉ
DE
DALLAGE CÉRAMIQUE

BRUN-PANTZ
Rue Saint-Jean, 38

A NANCY

Combles, Ponts, Passerelles
Balcons en fer forgé
Serrurerie artistique, Projets et devis
sur demande
Meubles pliants universels, brevetés s. g. d. g.
Chaises, Fauteuils, Tabourets,
Bancs, Tables,
Lits en fer, Berceaux, Jardinières,
Cages, Volières, etc. etc.

CHEMISERIE DU MONDE ÉLÉGANT

COUPE ARTISTIQUE. — QUALITÉ GARANTIE

25 et 30 0/0 meilleur marché que les premières Maisons de Paris.

CHEMISES DE COULEUR, DESSINS EXCLUSIFS ; GENRES SPÉCIAUX
POUR SPORTMEN.

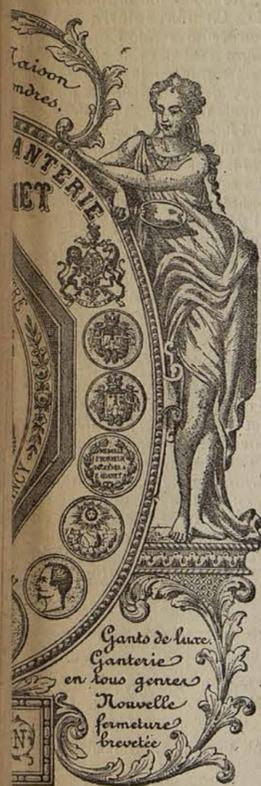
NOUVEAUTÉS ANGLAISES ET FRANÇAISES EN CRAVATES
Pour Hommes et pour Dames.

MANTILLES ET ÉCHARPES EN DENTELLES ET JAIS, Créations récentes.

MOUCHOIRS DE POCHE, TOILE PUR FIL DE LIN
Avec superbe initiale brodée à la main, à 95 centimes.

BONNETERIE ANGLAISE ET FRANÇAISE
Pour Hommes.

IMPORTATION DIRECTE
BON MARCHÉ SANS RIVAL



MAISON FONDÉE EN 1815
ANTERIE ET
Gants de luxe
Ganterie
en tous genres
Nouvelle
fermeture
brevetée

FONDÉE EN 1815

Rue St-Jean, 5-7-9 et 11 TENTURES & AMEUBLEMENTS

PAGES QUE LES PREMIÈRES MAISONS DE PARIS. DRAPERIE POUR HOMMES ET POUR DAMES.
TOILERIES, VELOURS ET DRAPERIES. CHALES DES INDES ET CACHEMIRE FRANÇAIS.
MARIAGES. SPÉCIALITÉ DE DEUIL.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Société anonyme au capital de VINGT MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 16, rue Le Peletier

achat et vente de titres au comptant, sans autre commission que le courtage officiel des
de change. — Négociations de toutes valeurs non cotées. — Paiement gratuit et
immédiat de tous coupons pour les clients-abonnés au MONITEUR DES TIRAGES
FINANCIERS. — Transfert et conversion de titres. — Souscription sans frais aux
titres. — Libération de titres. — Versements sur titres. — Remboursement des titres
aux tirages. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Listes de tous les tirages et
des titres sortis et non encore réclamés.

LE CALENDRIER MANUEL

Du Capitaliste
PRIME GRATUITE

donnée chaque année par le CRÉDIT GÉNÉRAL
FRANÇAIS à tous les abonnés au MONITEUR
DES TIRAGES FINANCIERS.

Guide indispensable de l'actionnaire et de l'obliga-
taire contenant le taux d'émission des valeurs fran-
çaises et étrangères cotées et non cotées ; — l'échéance
de leurs coupons ; leur revenu, les dividendes de
chaque société depuis 1869.

Liste des anciens Tirages et des Lots
non réclamés.

Renseignements pratiques pour l'achat et la vente
au comptant des valeurs de bourse. — Impôts qui
frappent les titres. Loi sur les titres au porteur
perdus ou volés.

RIAM

ETÉ

UD

Le Maire de Nancy
Vu la loi du 18 juillet
: 9191A
La circulation des chèques